



### Commission Féminine « Doubs/Territoire de Belfort – Haute-Saône »

---

**Réunion :** du mercredi 12 février 2020 tenue au siège du District Doubs Territoire Belfort à Besançon.

---

**Président :** M. MALIVERNAY.

---

**Présents :** MM. BARBIER - GIRARDET – STEVENOT – THOMAS.

---

#### **1°) Coupe de France**

La commission tient à adresser ses félicitations aux clubs de US SAINT VIT et VESOUL FC pour leur excellent parcours en coupe de France. Cette performance ne peut que tirer vers le haut le football féminin de nos deux districts.

#### **2°) Coupes gérées par notre instance**

Les 4 matches restant à jouer sont programmés les 7 et 8 mars prochain. Le tirage des ¼ de finale aura lieu, en principe, le mardi 24 mars à RONCHAMP (STPI) en fin de journée. Les clubs intéressés pour assister à ces tirages seront les bienvenus. Pour les précisions horaires voir site officiel du district de Haute-Saône.

#### **3°) Séniiores et U18**

Le groupe A (voir PV du 15 janvier 2020) est sans changement. Formule championnat avec calendrier à venir.

Les groupes B et C sont modifiés et sont officialisés sous l'appellation « critérium loisir ». Les clubs concernés pourront faire jouer des licenciées « libres » et « loisirs » à partir des U15. Les clubs « identifiés U18 » pourront faire jouer des séniiores.

#### Groupe B :

Haut Lison – La Barêche – Lac Remoray – Laveron – Château de Joux (U18 automne 2019) – Lievremont/Arçon – Frambouhans (en attente licences suffisantes)

#### Groupe C :

Aigremont- Prés de Vaux – La Romaine – Delle (U18 automne 2019) – Arcey (U18 automne 2019) – GJ Pays Riolais (U18 automne 2019) – Bourbonne/Osier (U18 automne 2019)

NB : cela donne deux groupes de 7 équipes. Seules, 10 journées seront programmées.

#### **4°) Informations diverses**

- Engagement de Besançon Foot en U13 à condition de faire jouer à minima 6 licenciées correspondant à la catégorie.
- Inversion de Lure et Chatenois en U13.
- Non engagement de Grandvillars en U13.

#### **5°) Dérogations**

Possibles en U16 et U13 uniquement pour les groupes de 2ème et 3ème niveau (voir PV du 15/01/2020). A déposer auprès du district de Haute-Saône, la commission étant souveraine en la matière.

#### **6°) Défi « Jonglages »**

Prise en compte dans les classements de la phase printemps pour les U16 et U13. Une grille de lecture est établie et sera communiquée aux clubs concernés en principe lors de la réunion programmée le 7 mars.

#### **7°) Réunion du samedi 7 mars 2020**

Programmée de 9 H 30 à 11 H 30 à AUTECHAUX. Convocation à transmettre à tous les clubs.

3 axes de travail retenus : bilan automne 2019 – présentation printemps 2020 – Préparation saison 2020-2021.

Prochaine réunion : mardi 24 mars après-midi à ARBOUANS.

Le Président de la commission,

**Michel MALIVERNAY**

#### RAPPEL :

*Les décisions de la commission Compétitions sont susceptibles d'appel auprès des instances dans les formes prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.*